



Programme

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

Durée : 7 h (1 jour)

Lieu : Intra et Inter **Effectif :** de 4 à 10 participants

Formateur titulaire du certificat « formateur SST »

Le sauveteur secouriste du travail est capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail et de mettre en application ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

Public visé

L'activité de sauveteur secouriste du travail s'exerce par le salarié, en complément de son activité professionnelle, au sein d'une entreprise ou d'un établissement tiers dans lequel il intervient.

Pré requis

Être titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée, depuis moins de 2 ans.

Positionnement pré formation et accompagnement personnalisé

Au démarrage de la formation, questionnaire pré-formatif de positionnement à chaque participant afin de prendre en compte leurs attentes individuelles et leur niveau au regard de chaque objectif pédagogique.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Contenu/compétences à acquérir

Domaine de Compétences 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail

Situer son rôle dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

Protéger de façon adaptée

- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

Examiner la victime

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) signe(s) indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- Reconnaître les autres signes affectant la victime
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre



Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime

- Définir les différents éléments du message d'alerte
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

Secourir la victime de manière appropriée

- Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

Domaine de Compétences 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

- Supprimer, ou à défaut, réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

Méthode pédagogique

- Apprentissage mixte : combinaison d'apports théoriques et de pratiques en présentiel.
- Interactivité et engagement pratique : encouragement de la participation active des apprenants par des exercices pratiques et des simulations interactives pour renforcer l'apprentissage.

Délais et Modalités d'accès

- Contact direct de NEOFORSE et informations à communiquer : voir bulletin d'inscription
- Délai d'accès : jusqu'à 2 semaines avant le début de la formation

Résultats attendus et validation

Les compétences sont évaluées par le formateur SST en respectant les modalités définies par le référentiel de l'INRS et en utilisant obligatoirement les grilles de certification de la formation concernée.

Ces grilles individuelles définissent les conditions d'acquisition des compétences à partir d'indicateurs de réussite prédéfinis.

Méthodes et modalités d'évaluation

En fin de formation, les épreuves certificatives porteront seulement sur les compétences 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8. La totalité des épreuves ne doit pas excéder 1h.



Information Handicap

Nous vous demandons de préciser votre situation de handicap à l'inscription. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions.

Tarif

Nous consulter

Référence réglementaire

Code travail :

Articles L.4121-1

Article R.4224-15

Article R.4224-16

Informations

Antilles-Guyane : 06 90 96 56 39 / contact@neoforse.fr

Réunion : 06 93 65 70 93 / reunion@neoforse.fr